

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2011/2012
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : Chaque juge peut attribuer 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité "RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. W Ari et/ou Ippon

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI : Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performances

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2009/2010
- * Grades à partir de la ceinture [Blanche/Jaune incluse](#).
- * [Passeport sportif validé par 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité \(pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition\)](#).

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**

[Notation](#) : Chaque juge peut attribuer 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

[Notation](#) : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

[1\) Critères de jugement :](#)

Variété technique
Actions de déséquilibre
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

[2\) Notation : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.](#)

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité "RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

[1\) Critères de jugement :](#)

Prise d'initiative
Aisance dans les déplacements
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

[2\) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés. Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. W Ari et/ou Ippon](#)

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min 30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI : Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performances